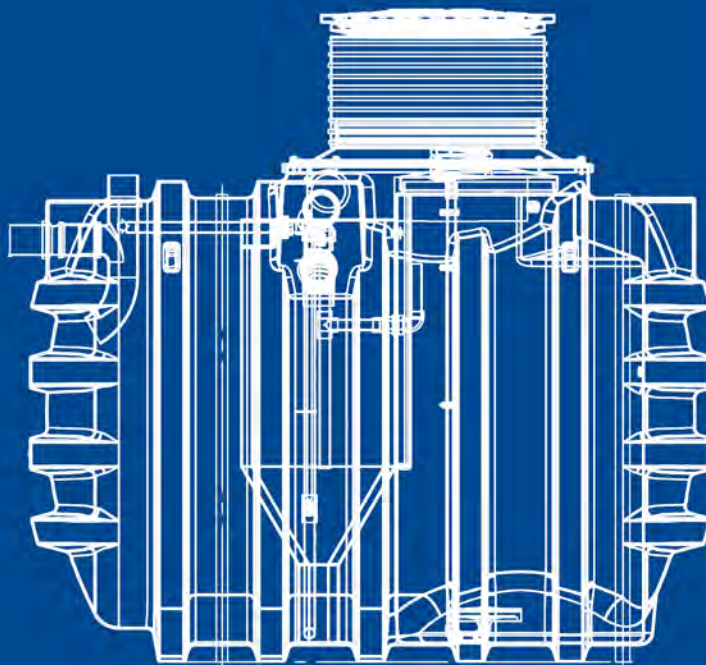


Kingspan Water & Energy

Guide d'installation et mode d'emploi, Bioficient⁺ 6, Bioficient⁺ 10

Version 18.12.2018



Sommaire

| | | |
|---|--|----|
| 1 | Santé et sécurité..... | 3 |
| 2 | Fiche technique | 3 |
| 3 | Fonctionnement de la micro-station Bioficient ⁺ | 6 |
| 4 | Installation et mise en œuvre..... | 8 |
| 5 | Entretien et maintenance de la micro-station Bioficient ⁺ | 17 |
| 6 | Dimensions et caractéristiques de la micro-station Bioficient ⁺ | 23 |
| 7 | Annexe..... | 25 |
| 8 | Maintenance des surpresseurs..... | 29 |
| 9 | Annexe..... | 38 |
| | Index | 40 |

1 Santé et sécurité

Les micro-stations de la gamme Bioficient⁺ sont utilisées uniquement pour le traitement des eaux usées domestiques. Tout usage inapproprié est potentiellement dangereux et peut provoquer des dommages. Dans de tels cas, le fabricant ne peut être tenu responsable des dommages occasionnés. Nous vous prions de respecter scrupuleusement toutes les consignes dans le présent guide.

- ✓ La conception du projet sera réalisée par un bureau d'étude qualifié et validée par le SPANC local. Ceci comprend une étude géologique du sol et un dimensionnement spécifique adapté aux conditions locales.
- ✓ La micro-station sera installée par une entreprise professionnelle et qualifiée en conformité avec les consignes de ce guide et le NF DTU 64.1-1 pour la pose et la ventilation en utilisant les matériels convenant à l'application.
- ✓ Le branchement électrique sera exécuté par une personne qualifiée en utilisant les matériels convenant à l'application.
- ✓ La micro-station sera entretenue par une entreprise qualifiée une fois par an (tous les 12 mois environ) en respectant les consignes de ce guide et en utilisant les matériels convenant à l'application.

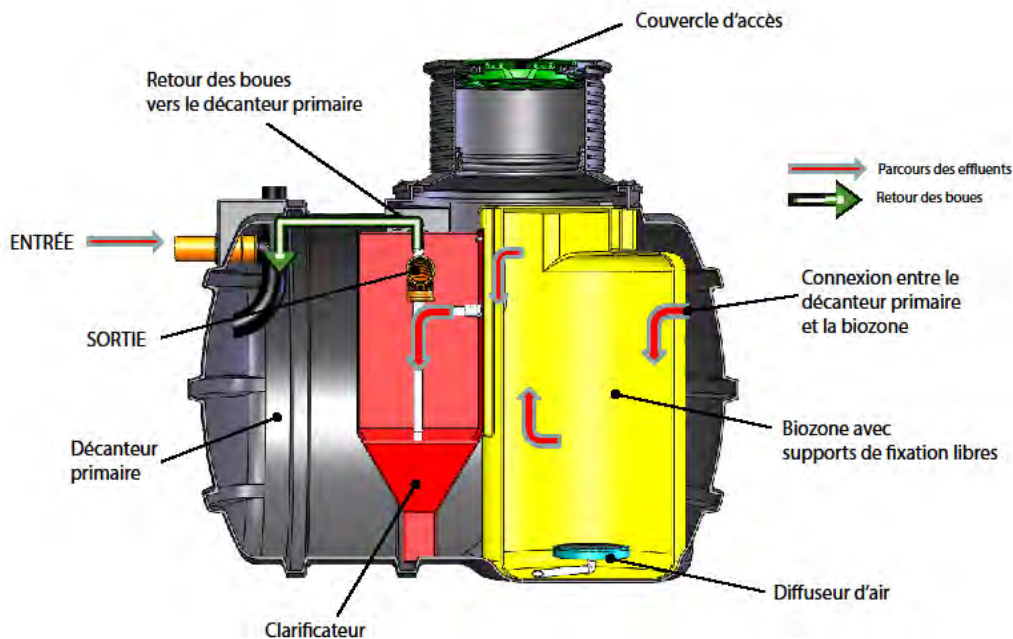
L'objectif de l'assainissement non collectif est de prévenir tout risque sanitaire, limiter l'impact du rejet sur l'environnement et de protéger les ressources en eau. Une personne rejette quotidiennement dans ses eaux usées une quantité importante de matières organique et minérale, contenant notamment 1 à 10 milliards de germes par 100 ml et particulièrement des germes microbiens fécaux (bactéries et virus pathogènes responsables de maladies parfois très graves). Tout contact direct avec des eaux usées même traitées (il existe toujours un résiduel de germes pathogènes) est à proscrire pour éviter tout risque de contamination soit directe soit indirecte avec d'autres personnes

2 Fiche technique

| | | |
|--|--|----------------------------|
| Dénomination commerciale des unités | Bioficient ⁺ 6 | Bioficient ⁺ 10 |
| Nombre d'utilisateurs desservis | jusqu'à 6 | jusqu'à 10 |
| Agence responsable pour l'approvisionnement en matériel et pièces détachées (service après-vente) | Kingspan Environmental 35 rue du Louvre 75001 Paris T : 0805 22 00 93 eau@kingspan.com | |
| Délai d'expédition du matériel et des pièces détachées | 48 heures | |
| Rendement épuratoire garanti | Sous condition du respect des « Instructions de montage, d'exploitation et d'entretien » d'exploitation et d'entretien, KINGSPAN garantit le rejet moyen suivant : DBO ₅ : 35 mg/l MES : 30 mg/l | |
| Réglementation et normes | La conception, l'installation, la mise en service, l'utilisation, la vidange et l'entretien de la gamme de filières Bioficient ⁺ sont effectués en respectant le cadre réglementaire et normatif suivant : | |
| Europe | | |
| NF EN 60204-1 | Sécurité des machines - Équipement électrique des machines - Partie 1 : prescriptions générales | |
| NF EN ISO 12100-1 | Sécurité des machines - Notions fondamentales – Principes généraux de conception Partie 1 : Terminologie de base, méthodologie | |
| NF EN ISO 12100-2 | Sécurité des machines - Notions fondamentales – Principes généraux de conception Partie 2 : Principes techniques | |
| NF EN 983+A1 | Sécurité des machines - Prescriptions de sécurité relatives aux systèmes et leurs composants de transmissions hydrauliques et pneumatiques- Pneumatique | |
| NF EN 12566-3:2005 + A2 : 2013 | Petites installations de traitement des eaux usées jusqu'à 50 PTE Partie 3 : Stations d'épuration des eaux usées domestiques prêtes à l'emploi et/ou assemblées sur site | |
| France | | |
| NF C15-100 | Installations électriques à basse tension | |
| NF P 98-331 | Chaussées et dépendances - tranchées : ouverture, remblayage, réfection | |
| NF DTU 64.1-1 | Dispositifs d'assainissement non collectif (dit autonome) — Pour les maisons d'habitation individuelle jusqu'à 20 pièces principales - Pour la pose et la ventilation | |
| Arrêté du 7 septembre 2009 modifié par l'arrêté du 7 mars 2012 | fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5 | |
| Arrêté du 7 septembre 2009 modifié | définissant les modalités d'agrément des personnes réalisant les vidanges et prenant en charge le transport et l'élimination des matières extraites des installations d'assainissement non collectif, | |
| Arrêté du 27 avril 2012 | relatif aux modalités de l'exécution de la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif | |
| Garanties | Sous condition que toutes les consignes de sécurité, opération, service et entretien décrites dans le présent guide et les réglementations citées ci-dessus ainsi que les règles d'art soient respectées, les temps de garantie à compter de la date de la mise en service appliquées sont les suivantes : Cuves 20 ans Équipement électromécanique 2 ans | |
| Production des boues | La production de boues mesurée lors des essais était de l'ordre de 0,82 m ³ / (a*habitant). | |
| Consommation d'énergie | Lors des tests de type initiaux de performance épuratoire selon NF EN 12566-3:2005+A2: 2013, la consommation d'énergie du dispositif Bioficient ⁺ 6 a été mesurée de 0,92 kWh/j avec le surpresseur Bibus JDK-80. Avec le surpresseur THOMAS LP-80, la consommation estimée est de 1,92 kWh/j. Consommations estimées du Bioficient ⁺ 10 : 2,2 kWh/j avec le JDK-120 et 2,88kWh/j avec le THOMAS LP-120 | |

| | |
|--|---|
| <p>Niveau sonore</p> | <p>A titre indicatif, les niveaux sonores du surpresseur des micro-stations sont les suivantes :</p> <p>Bioficient[®] 6 : avec BIBUS JDK-80 33 dB(A) avec le THOMAS LP-80 35 dB(A)</p> <p>Bioficient[®] 10 : avec BIBUS JDK-120 41 dB(A) avec le THOMAS LP-120 41 dB(A)</p> <p>Ces niveaux sonores sont comparables à l'échelle de bruit émise par un réfrigérateur.</p> |
| <p>Période d'établissement de la biomasse</p> | <p>Pendant les essais de type initiaux selon la norme NF EN 12566, la période d'établissement de la biomasse était de 5 semaines. Cette période peut varier selon les conditions sur place.</p> |
| <p>Traçabilité</p> | <p>Toutes les cuves sont frappées avec leurs numéros de série. Il y a aussi un autocollant avec un code-barre et un autocollant avec le numéro de série à l'intérieur de la cuve</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;">   </div> <div style="text-align: center; margin-top: 20px;">  </div> |
| <p>Classes IP</p> | <p>Surpresseurs : IP 44 ; Electrovanne : IP 65 ; Panneau de commande : IP 65</p> |

3 Fonctionnement de la micro-station Bioficient⁺



Présentation schématique du concept épuratoire. Remarque : le Bioficient⁺ 10 a deux couvercles d'accès.

Les micro-stations Bioficient⁺ sont une nouvelle génération de systèmes servant à traiter des eaux usées d'origine domestique en une seule cuve compacte. Pour ceci, elles utilisent un procédé de traitement élevé en trois étapes avec pré-sédimentation (décanteur primaire), traitement biologique (biozone) et sédimentation finale (clarificateur). Ceci permet d'établir un traitement efficace, peu encombrant et fiable même en cas de variations de charge importantes.

Etape 1 : le décanteur primaire

Le décanteur primaire reçoit toutes les eaux usées domestiques. Il retient une partie des pollutions biologiques par sédimentation et retient les matières flottantes. Les pollutions retenues se dégradent par fermentation et doivent être extraites régulièrement par un vidangeur agréé.

Etape 2: la biozone

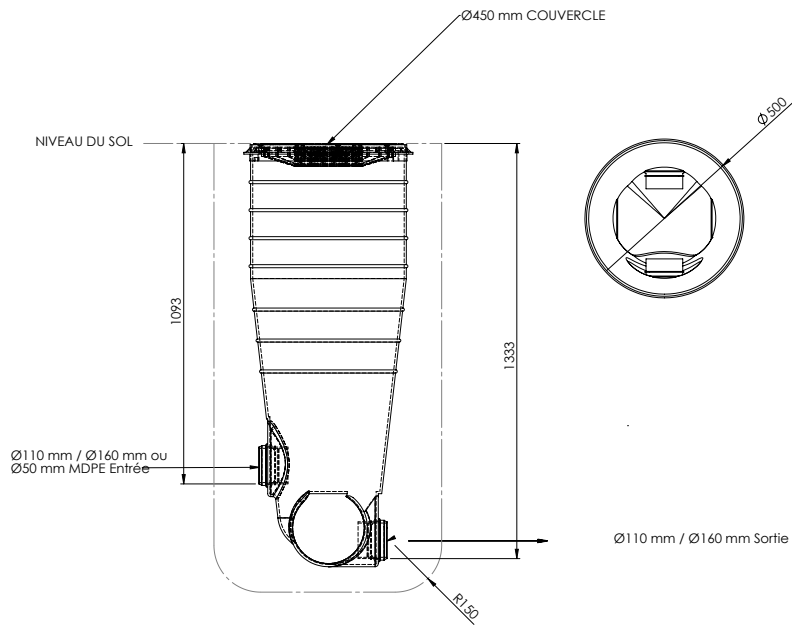
L'eau ainsi prétraitée s'écoule gravitairement vers la biozone où elle entre en contact avec les supports de fixation libres. Sur ces supports se développe un biofilm qui dégrade la charge polluante de carbone et d'azote. Un surpresseur émet constamment des fines bulles d'air dans la biozone pour maintenir les supports en mouvement et fournir l'oxygène nécessaire pour les processus de dégradation aérobie.

Etape 3 : le clarificateur

Après le traitement biologique, les eaux passent vers le clarificateur où elles sont séparées gravitairement des résidus de biofilm et d'autres pollutions. Ces boues secondaires sédimentées sont pompées par air lift (système d'air comprimé) et dirigées vers le décanteur primaire où elles se dégradent ensemble avec les boues primaires. L'eau traitée s'écoule gravitairement du clarificateur.

Le rejet des eaux traitées se fait selon les prescriptions de l'Arrêté du 7 septembre 2009 modifié fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO₅.

En option, KINGSPAN vous propose une boîte de prélèvement pour l'échantillonnage (hors agrément).



Boîte de prélèvement KINGSPAN (option)

Contenu de la livraison :

Cuve avec supports pour biofilm (Bioficient⁺ 6 : cuve avec 1 couvercle, Bioficient⁺ 10 : cuve avec deux couvercles),
boîtier avec surpresseur, panneau de commande, électrovanne et kit de fixation, 1 tuyau diamètre 13 mm, 1 tuyau d'un
diamètre de 19 mm.

4 Installation et mise en œuvre

4.1 Sécurité

La réalisation du chantier doit prendre en compte l'ensemble des normes dispositions réglementaires en vigueur.

- ✓ Les travaux d'installation nécessitent la connaissance des plans de conception du bureau d'étude : emplacement de la micro-station, emplacement du surpresseur et du panneau de commande, nature du sol, exécution des connexions hydraulique, etc.
- ✓ Ne jamais travailler avec de l'équipement non-approprié ou abîmé.
- ✓ Toujours mettre des EPI (casque, chaussure de sécurité, et un gilet de sécurité)
- ✓ Ne jamais se tenir au-dessous d'une cuve en suspension.
- ✓ Ne jamais travailler seul.
- ✓ Ne jamais travailler sans vêtements de protection appropriés et à haute visibilité.
- ✓ Refermer le/les couvercle/s d'accès lorsque l'installation du système a été effectuée.
- ✓ Les fouilles de tranchées d'une profondeur supérieure à 1,30 m et de largeur inférieure ou égale aux deux tiers de la profondeur, doivent être équipées de blindage (ou talutées) pour assurer la sécurité des personnes et le maintien de la structure du terrain, voir la NF DU 64.1, article 6.4.2.
- ✓ Les dimensions de la fouille doivent permettre la mise en place de la cuve, sans permettre le contact avec les parois de la fouille avant le remblayage.
- ✓ La distance minimale par rapport à tout ouvrage fondé / habitation est de
 - BioFicient⁺ 6 :
 - Pour une hauteur de fouille de 2,055 m : 1,85 m
 - Pour une hauteur de fouille de 2,980 m : 3,45 m
 - BioFicient⁺ 10 :
 - Pour une hauteur de fouille de 2,484 m : 2,60 m
 - Pour une hauteur de fouille de 3,259 m : 3,90 m
- ✓ Ne pas placer la cuve au pied d'une pente ou d'un talus. La pression exercée par la terre ou par les écoulements d'eau à cet endroit peut endommager la cuve.

Toutes les normes et lois de sécurité en vigueur s'appliquent.

4.2 Choix d'un emplacement de la micro-station Bioficient⁺

L'étude de la parcelle et les démarches administratives doivent être réalisées conformément à la réglementation en vigueur afin d'évaluer les contraintes liées à la nature du sol et au milieu récepteur.

La distance minimale par rapport à un captage déclaré d'eau destinée à la consommation humaine, sauf situations particulières précisées dans l'arrêté « prescriptions techniques » du 7 septembre 2009 modifié est de 35 m.

La micro-station Bioficient⁺ doit être installée à un endroit qui est accessible pour l'entretien et la maintenance. Pour ceci, le/s couvercle/s de la micro-station doivent rester accessible/s à l'entreprise et à l'hydrocureur du vidangeur.

Sans dispositions particulières pour protéger la cuve (dalle de répartition), aucune charge permanente ou temporaire ne doit se trouver à moins de 3 m du bord de la cuve. Les dispositions spécifiques relatives aux charges statiques ou roulantes (notamment celles pour la mise en place d'une dalle de répartition sur l'installation) doivent être vérifiées par un bureau d'études.

Nappe phréatique : le niveau de la nappe phréatique ne doit pas dépasser les niveaux indiqués dans les schémas.

La hauteur de remblai maximale autorisée est de 1,26 m au-dessus du toit de la cuve

Possibilité de rejet de l'eau traitée : L'endroit doit garantir la faisabilité du mode de rejet choisi et exclure tout risque de stagnation ou reflux des eaux traitées.

L'alimentation des eaux usées et l'évacuation des effluents doivent être exécutées en conformité aux articles 6.4.2 (Dimension et exécution des fouilles), 6.4.2.1 (Terrassement relatif au traitement primaire) et 8.3.2.2 (Réalisation du lit de pose) du DTU 64.1 (aout 2013).

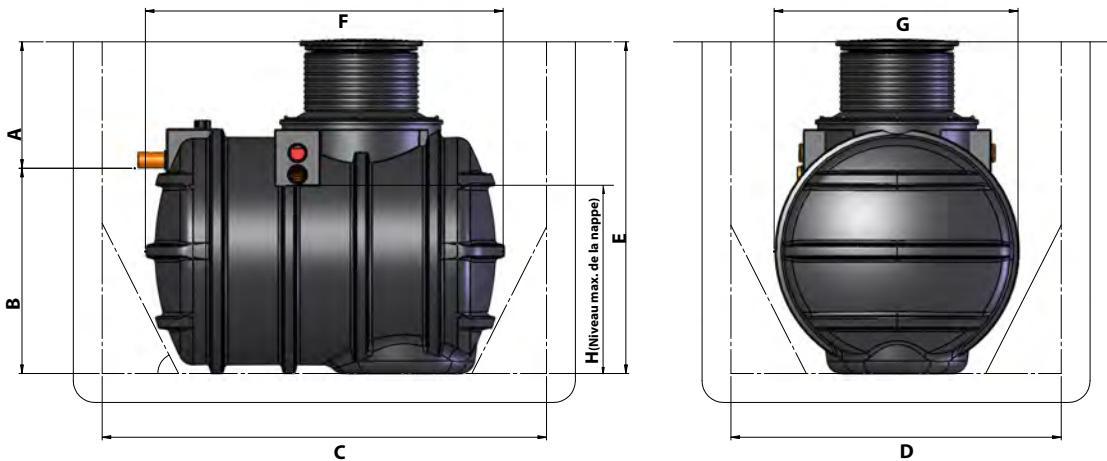
Dans certain cas (terrain en pente ou instable), ériger un mur de soutènement à protection contre les poussées latérales. La pente des canalisations doit être en conformité avec le NF DTU64.1.

Avant de procéder à l'installation, merci de vous assurer de la présence d'une sortie par la canalisation de chute des eaux usées prolongée en ventilation primaire dans son diamètre (100 mm minimum) jusqu'à l'air libre, à l'extérieur et au-dessus des locaux habités. Si la ventilation primaire est manquante, il faut la réaliser selon le DTU 60.1. La continuité aéraulique doit être assurée entre l'entrée de la cuve et l'évacuation des eaux usées.

Les prescriptions relatives aux canalisations de chutes des eaux usées sont comprises au sens de la norme NF P 40-201 (Référence NF DTU 60.1). Le couvercle/ Les couvercles doivent être situés au niveau du sol fini, afin de permettre leur accessibilité.

La boîte avec le surpresseur peut être placée hors d'un bâtiment. Le panneau de commande peut également être placé hors d'un bâtiment. Assurez-vous que les endroits choisis soient accessibles pour le contrôle et l'entretien, aéré et dépourvu de poussière. La distance maximale entre le surpresseur et la micro-station est de 15 m.

Il y a deux sorties alternatives, une au côté gauche, une au côté droit. Merci de boucher la sortie que vous n'utilisez pas avec le bouchon fourni.



| Bioficient ⁺ 6 [mm] | | | | | | | |
|--------------------------------|------|------|------|-------------|------|------|------|
| A | B | C | D | E | F | G | H |
| 575 - 1500 | 1480 | 3100 | 2290 | 2055 - 2980 | 2480 | 1690 | 1380 |

| Bioficient ⁺ 10 [mm] | | | | | | | |
|---------------------------------|------|------|------|-------------|------|------|------|
| A | B | C | D | E | F | G | H |
| 725 - 1500 | 1760 | 3700 | 2590 | 2484 - 3259 | 3189 | 2010 | 1660 |

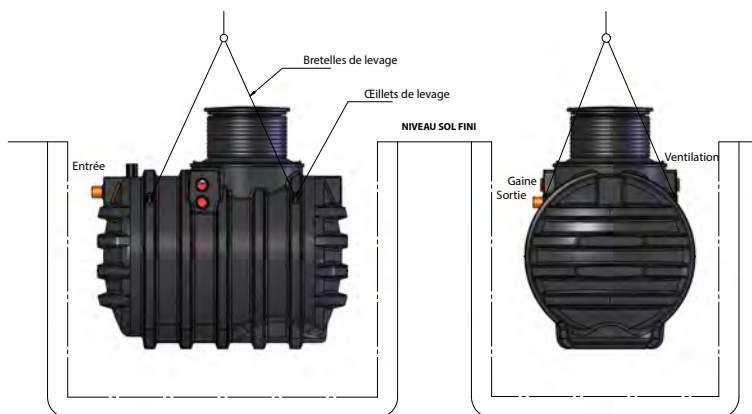
Dimensions des excavations Remarque : le dispositif Bioficient⁺ 10 a deux couvercles

4.3 Transport et Manutention

Les micro-stations Bioficient⁺ et leurs éléments et pièces de rechange doivent être transportés, manipulés, et stockés avec précaution afin qu'ils soient à l'abri d'actions, notamment mécaniques, susceptibles de provoquer des dégâts ou détériorations.

La cuve ne doit être levée que par les outils de levage fournis. Les modalités de transport et de manutention doivent respecter les règles de sécurité en vigueur. Avant le levage, assurez-vous que la cuve est vide. Il est interdit de circuler sous la cuve.

Poids : Bioficient⁺ 6 : 295 kg
Bioficient⁺ 10 : 485 kg



Levage du système Bioficient*

1. Le centre de gravité des dispositifs n'est pas au milieu du système ; assurez-vous que le dispositif est stable lors du levage.
2. Attacher des sangles aux quatre œillets de levage.
3. Choisir des sangles en tenant compte le poids du système, la longueur et la distance levage.
4. Il est interdit de se tenir sous une cuve en suspension.

Pour les dimensions des cuves, voir le chapitre précédent

4.4 Réalisation de la fouille et des fondations

4.4.1 Fouille

Une alimentation en eau doit être disponible sur place pour que l'unité puisse être alimentée en eau pendant le remblaiement.

Si les fouilles en tranchée sont de plus de 1,30 mètres de profondeur et d'une largeur égale ou inférieure aux deux tiers de la profondeur, elles doivent être blindées ou talutées pour maintenir la verticalité du mur depuis la base et jusqu'en haut de l'excavation (NF P 98-331). NE PAS retirer complètement le système de maintien tant que le remblaiement n'est pas terminé. Les autres parois des fouilles en tranchée (en excavation ou en butte) doivent être aménagées, eu égard à la nature et à l'état des terres, de façon à prévenir les éboulements. Lorsque les unités sont installées sur des sols instables avec des risques de déplacement des structures et/ou unités attenantes, les canalisations de raccordement devront être étudiées de façon à réduire au maximum les risques de dommages causés par les mouvements différentiels de l'unité et/ou des matériaux avoisinants.

La profondeur du fond de fouille, y compris l'assise de la cuve, doit permettre de respecter sur la canalisation d'amenée des eaux usées domestiques une pente minimale de 2 %, pour le raccordement entre la sortie des eaux usées domestiques brutes et l'entrée de la cuve. La pose du tuyau en aval de la micro-station doit respecter une pente minimale de 0,5 %.

4.4.2 Lit de pose

Le sol du fond de fouille doit avoir les propriétés mécaniques le rendant apte à recevoir la micro-station. Ses dimensions doivent permettre la mise en place d'un lit de pose plan d'au moins 0,10 m au-dessous de la cote prévue pour la pose de l'équipement.

Tous les éléments rencontrés à fond de fouille et susceptibles de constituer des points durs, tels que roches, vestiges de fondations, doivent être enlevés. La surface du lit est dressée et compactée pour que la cuve repose sur le sol uniformément. La planéité et l'horizontalité du lit de pose doivent être assurées.

Le lit de pose est constitué soit par du sable, soit avec de la gravette soit avec du sable stabilisé (mélangé à sec avec du ciment dosé à au moins 200 kg pour 1 m³ de sable) sur une épaisseur de 0,10 m minimum.

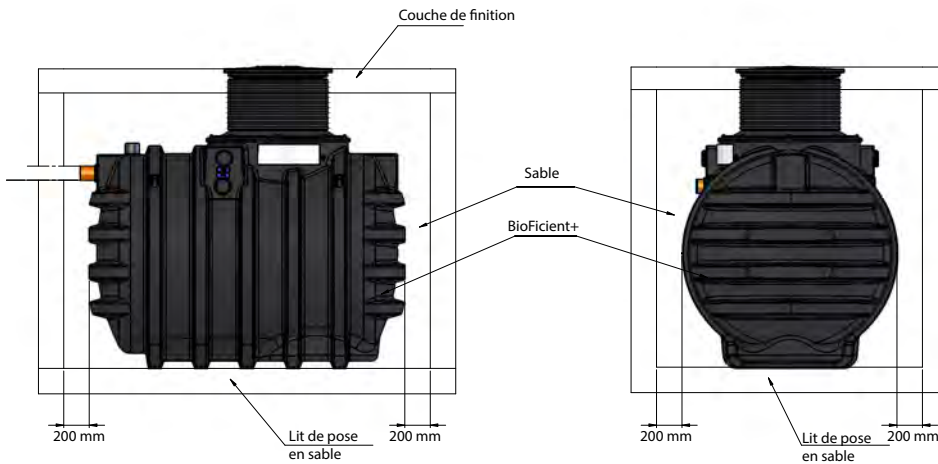
Cas nécessitant des précautions particulières d'installation :

- sol non stabilisé ;
- sol rocheux : les parties du fond de fouille devant recevoir une charge doivent être dressées de manière à ne présenter aucune saillie par rapport aux niveaux prescrits ;
- les poches ou lentilles dont la nature du sol est plus compressible que l'ensemble du fond de fouille doivent

être purgées et remplacées par un matériau de compressibilité analogue à celle du bon sol à la même profondeur ;
 — présence d'eau souterraine (site humide)

4.4.3 Site sec ou humide

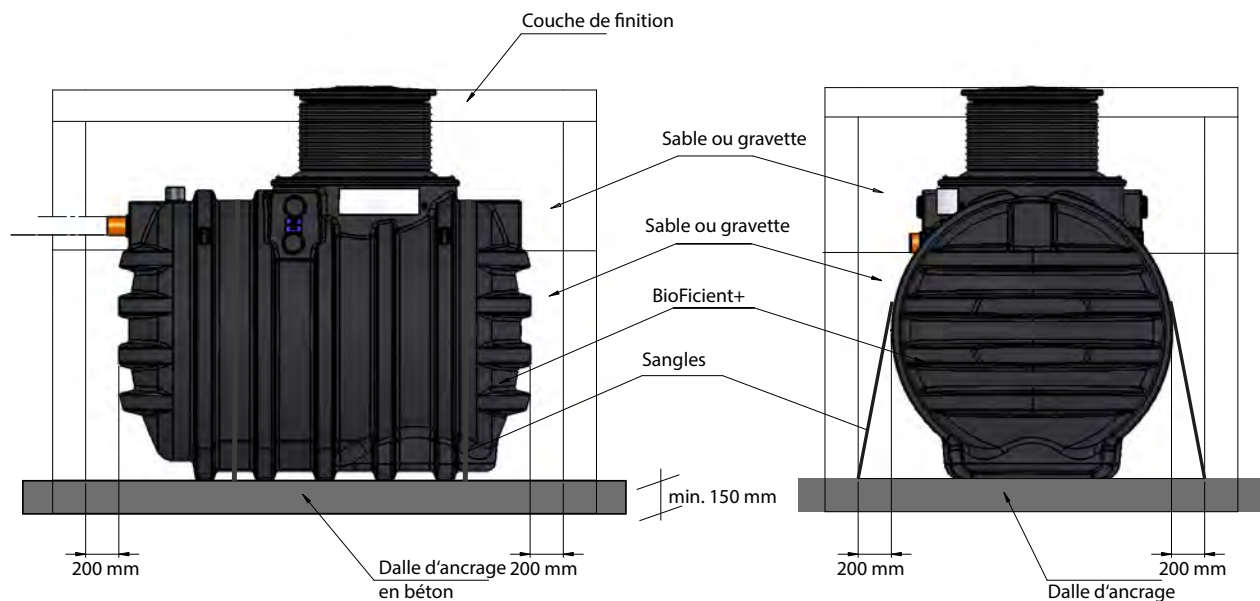
Par site sec, on désigne un endroit dans lequel les eaux souterraines restent en-dessous de la base des excavations et le sous-sol libre de drainage. En cas de doute, merci de partir du principe que les conditions correspondent à celle d'un « site humide ».



Installation du BioFicient+ en site sec

Site humide : Dans les zones dans lesquelles la nappe phréatique est supérieure à la partie basse de l'excavation et/ou l'excavation est susceptible d'être inondée, l'excavation devra être asséchée à l'aide de pompes adaptées jusqu'à la fin de l'installation.

La cuve devra être ancrée par le biais de sangles suffisamment résistantes en matériau synthétique à une dalle en béton armée d'au moins 15 cm d'épaisseur dont la surface doit être d'au moins de 40 cm supérieur à la longueur et de 60 cm supérieur à la largeur de la cuve.



Installation du BioFicient+ en site humide

4.5 Pose de la cuve

Posez la cuve au fond de la fouille en vous assurant qu'elle soit parfaitement de niveau. Respectez le sens de circulation de l'eau.

4.6 Remblayage latéral

Le remblayage latéral de la cuve enterrée est effectué symétriquement, en couches successives, avec du sable. Remplir la micro-station en eau en même temps afin d'équilibrer les pressions.

Remplissez la cuve avec de l'eau en même temps. Assurez-vous que le niveau d'eau soit toujours supérieur à celui du matériau de remblai.

Remblayez l'excavation au sable ou gravillon concassé de petite taille (2/4 ou 4/6) jusqu'au bord inférieur de la canalisation de sortie.

Dans le cas de sols difficiles (exemple : imperméable, argileux, etc.) ou d'un site humide, le remblayage doit être réalisé avec du sable ou du gravillon de petite taille (2/4 ou 4/6) stable.

Profondeur de fouille maximale autorisée : Bioficient⁺ 6 : 2,98 m

Bioficient⁺ 10 : 3,26 m

En même temps, remplissez la cuve avec de l'eau par la biozone.

IMPORTANT – Remplir d'eau de façon homogène le décanteur, le clarificateur, et la biozone comme décrit ci-dessous.

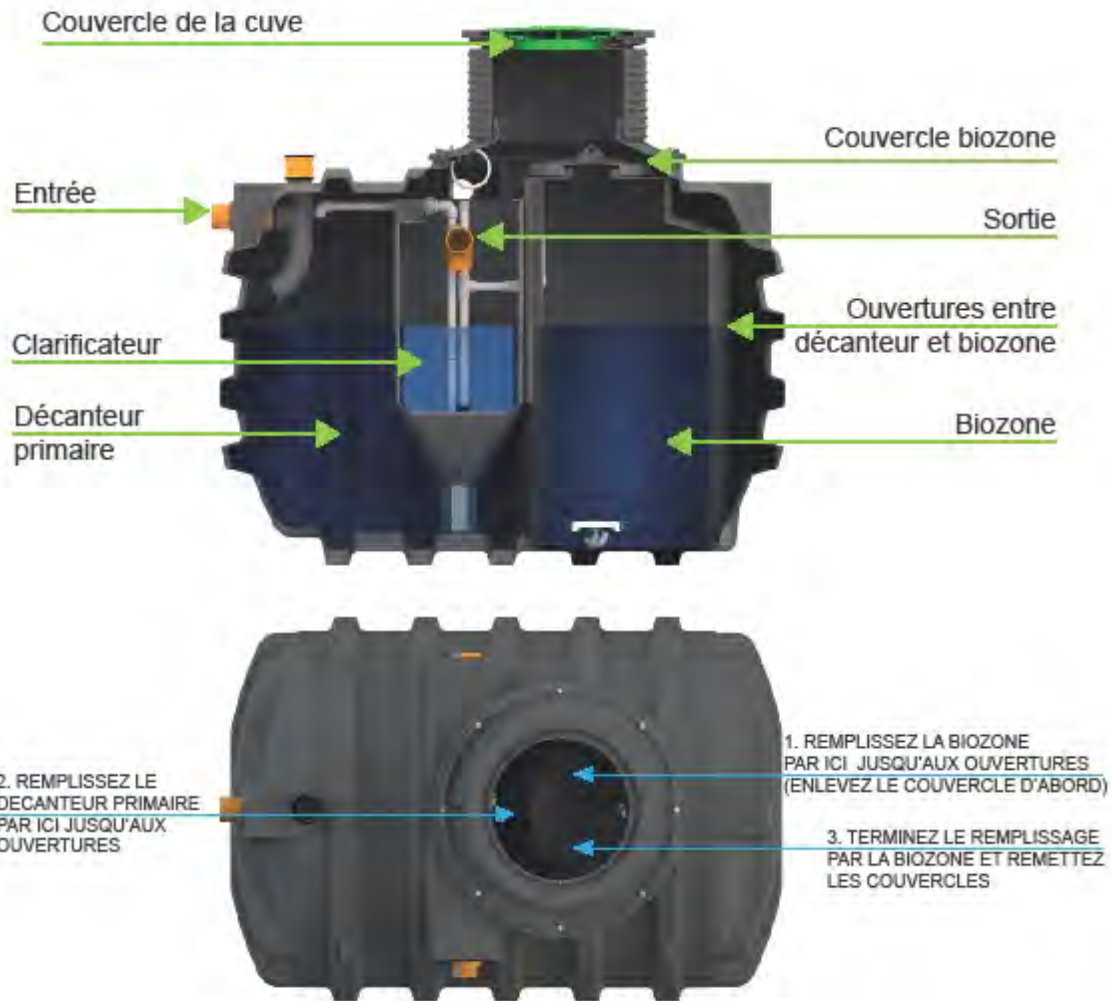
1 Enlever le couvercle d'accès principal (avec la clé fournie par Kingspan)

2 Enlever le couvercle de la biozone et la remplir d'eau potable jusqu'aux orifices d'écoulements de la décantation primaire.

3 Remplir le décanteur primaire jusqu'au même niveau.

4 Finir de remplir la biozone jusqu'à débordement vers le tuyau de sortie.

Voir aussi l'image ci-dessous.



Remplissage du Bioficient⁺

Raccordez la cuve aux canalisations d'entrée, de sortie, la ou les ventilations ainsi que les branchements électriques et pneumatiques. Puis remblayez jusqu'au niveau final avec du sable ou du gravillon concassé de petite taille (2/4 ou 4/6).

Tous les couvercles et dispositifs de fermeture doivent être apparents et affleurer le niveau du sol fini sans permettre l'entrée des eaux de ruissellement.

4.7 Emplacement du panneau de commande

Le boîtier avec le panneau, le surpresseur et l'électrovanne doit être placé dans un endroit accessible dehors ou dans un bâtiment. La distance maximale à la micro-station est de 15 m.

A titre d'alternative au boîtier, Kingspan vous offre également une armoire de commande ou un coffret surpresseur qui sera placé à l'intérieur du dispositif au couvercle

Voir les images ci-après.



L'armoire de commande KINGSPAN



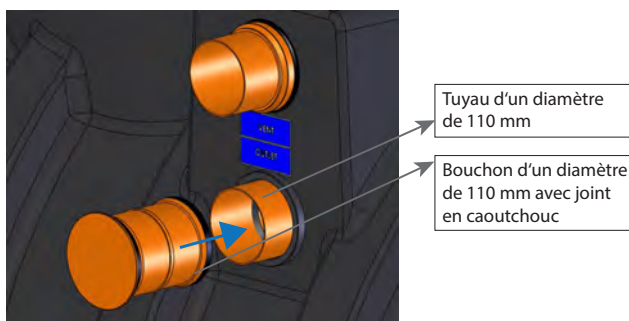
Le coffret surpresseur KINGSPAN

4.8 Canalisations

Dimensions des raccordements Entrée / Sortie : 110 mm

Le raccordement des canalisations hydrauliques du Bioficient⁺ doit être réalisé de façon étanche après la mise en eau de la micro-station. Afin de tenir compte du tassement naturel du sol après remblayage définitif, les raccordements doivent être souples, par exemple joint élastomère, et conçus pour éviter les fuites ou les infiltrations d'eau.

La sortie non-utilisée sera bouchée par le bouchon fourni. Assurez-vous que le joint en caoutchouc est bien en place pour permettre l'étanchéité.



4.9 Remblayage en surface

Après raccordement des canalisations et, si nécessaire, de la mise en place d'une ou plusieurs rehausses, effectuer le remblayage en surface à l'aide de la terre végétale et débarrassé de tous les éléments caillouteux ou pointus. Le remblayage est poursuivi par couches successives jusqu'à une hauteur suffisante au-dessus du sol, de part et d'autre des couvercles, pour tenir compte du tassement ultérieur.

4.10 Branchements électrique et pneumatique

Rappel : Le branchement électrique sera exécuté par une personne qualifiée en utilisant les matériels convenant à l'application en conformité avec la norme NF C 15-100. Avant toute intervention, assurez-vous que le dispositif soit mis hors tension.

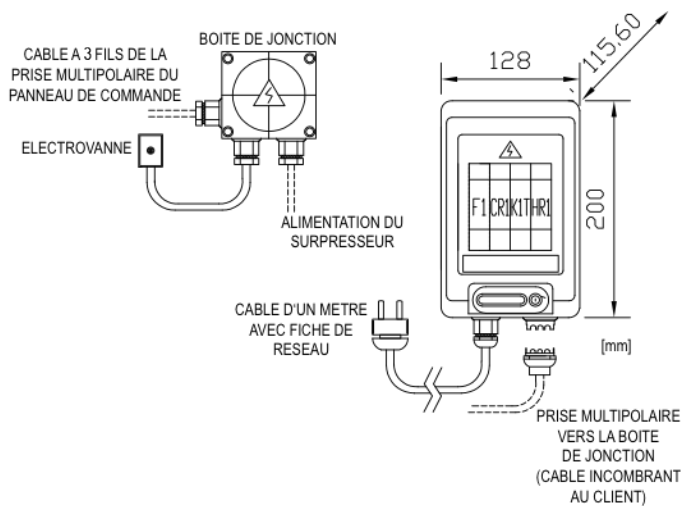


Schéma de câblage du panneau de commande

4.11 Le panneau de commande

Le panneau de commande gère le surpresseur qui est continuellement allumé et les temps de fonctionnement de l'électrovanne. Les taux de recirculation sont préprogrammés et ne doivent pas être changés.

Le panneau contient deux alarmes lumineuses : H1 et H2, voir l'image suivante.



Alarme H2 (jaune) indique un problème du surpresseur, alarme H1 (rouge) indique une perte ou coupure d'électricité (rouge). En cas d'activation d'une alarme, merci de contacter votre service d'entretien ou KINGSPAN.

Le panneau de commande est fixé dans la boîte du surpresseur pour le transport. Installer le panneau dans un endroit visible et dépourvu de poussières, suffisamment ventilé, sec et non inondable.

4.12 Ventilation

Les micro-stations Bioficient⁺ ne dégagent pas d'odeur, néanmoins ils peuvent y avoir des gaz qui présentent un risque pour la santé lors d'une exposition à des concentrations élevées. Il est donc nécessaire que les gaz produits par les processus de traitement (méthane, sulfure d'hydrogène) soient évacués par un système de ventilation muni d'un extracteur statique ou éolien situé au minimum à 0,40 m au-dessus du faitage et à au moins 1 m de tout ouvrant et toute autre ventilation.

Le tracé de la canalisation d'extraction doit être le plus rectiligne possible, sans contre-pente et de préférence en utilisant des coudes inférieurs ou égaux à 45°. L'extracteur ne doit pas être à proximité d'une VMC (Ventilation Mécanique Contrôlée).

La conduite d'extraction des gaz sera indépendante. Le piquage de la conduite est réalisé sur le raccordement de la ventilation sur la cuve au-dessus du raccordement de sortie.

Pour l'extraction des gaz, voir la NF DTU 64.1.

4.13 Mise en service de la micro-station Bioficient⁺

Branchements électriques : Tous les travaux électriques doivent être pratiqués par un personnel habilité et doivent être exécutés sans aucun risque pour la personne réalisant l'intervention. La mise en service est réalisée par une personne qualifiée par KINGSPAN qui vérifiera l'installation et le bon fonctionnement de la micro-station

Réglage du panneau de commande : Il n'y a aucun réglage à effectuer sur la micro-station, les panneaux sont pré-réglés en usine. Il est interdit de modifier ces réglages.

Bioficient⁺ 6 : Surpresseur : fonctionnement continu

Recirculation des boues : 60 sec toutes les 60 min (soit 24 min par jour)

Bioficient⁺ 10 : Surpresseur : fonctionnement continu

Recirculation des boues : 90 sec toutes les 60 min (soit 35 min par jour)

5 Entretien et maintenance de la micro-station Bioficient⁺

5.1 Sécurité mécanique, électrique et structurelle

Les micro-stations Bioficient⁺ sont destinées à traiter des effluents à usage domestique uniquement. Tous les travaux électriques ou d'entretien doivent être pratiqués par un personnel habilité. Toute intervention sur le dispositif ne se fera qu'après avoir mis hors tension le matériel.

Les couvercles sont sécurisés par leur système de verrouillage.

5.2 Conseils d'utilisation

5.2.1 Remarques

- ✓ Les micro-stations doivent être entretenues selon les prescriptions du présent guide.
- ✓ L'utilisateur a la responsabilité de faire entretenir son installation.
- ✓ Les installations, les boîtes de branchement et d'inspection doivent être fermées en permanence et accessibles pour assurer leur entretien et leur contrôle.
- ✓ Les micro-stations Bioficient⁺ doivent être entretenues régulièrement (personnel qualifié) et vidangées régulièrement par des personnes agréées par le préfet selon des modalités fixées par l'Arrêté du 7 septembre 2009 modifié, relatif aux modalités d'agrément des personnes réalisant les vidanges.
- ✓ Une fois par an, la micro-station doit être entretenue par une personne qualifiée. Il est possible de souscrire un contrat d'entretien auprès d'un prestataire habilité. Merci de nous contacter pour plus d'information.
- ✓ En cas de dysfonctionnement, merci de faire appel à KINGSPAN ou votre entreprise d'entretien. Pour éviter tout risque, l'utilisateur ne doit pas intervenir lui-même sauf s'il est qualifié. Les dysfonctionnements sont signalés par une alarme.
- ✓ Assurez toujours le bon fonctionnement de votre micro-station. Ne coupez pas l'électricité, même en cas d'absence.
- ✓ Veillez à ce qu'aucune eau autre que l'eau usée domestique (eaux pluviales, eaux de piscine etc.) ne soit introduite dans la micro-station.
- ✓ Les couvercles doivent toujours être fermés et accessibles pour la maintenance et l'entretien d'un prestataire professionnel.

5.2.2 Liste des principaux produits susceptibles d'affecter les performances épuratoires de l'installation

Les micro-stations n'ont pas l'avantage de la dilution intervenant sur les opérations d'épuration plus importantes. Une bouteille d'eau de javel déversée dans les toilettes de Lyon sera vite diluée au milieu des millions de litres d'eaux usées traitées par les installations de la ville. A l'inverse, une bouteille d'eau de javel déversée dans une micro-station d'épuration utilisée par un foyer pourra contenir une dose létale pour la biomasse.

Si la biomasse est endommagée, elle se remettra au fil du temps (une vidange ne sera pas nécessaire.). Mais parallèlement, l'un des symptômes les plus évidents pourra être une odeur désagréable. Il est donc dans l'intérêt de l'utilisateur et de l'environnement d'éviter ce type de circonstances.

De manière générale, tous les produits de nettoyage ménager liquides vendus dans le commerce sont tolérés sous réserve qu'ils soient utilisés selon les consignes du fabricant et dans les concentrations indiquées. La liste des produits ci-après comprend les produits les plus courants, mais cette liste n'est pas exhaustive et la règle d'or est la suivante : « en cas de doute, ne pas utiliser ».

Attention : vos toilettes ne sont pas les seules à être raccordées à la micro-station d'épuration. Tout ce qui va dans l'évier, la baignoire... finit aussi dans la station.

Produits nettoyants pour linge et vaisselle, lessives :

Ces produits peuvent être utilisés sans aucun problème dans des concentrations normales et à des fins domestiques classiques. Des problèmes peuvent cependant survenir si vous décidez de laver les maillots des 5 équipes du club de rugby local.

Les micro-stations Bioficient⁺ ont une grande capacité à traiter des volumes importants de résidus de produits nettoyants, mais il existe malgré tout certaines limites. Par conséquent, si vous utilisez des quantités anormales de lessive, pensez à répartir vos lessives sur plusieurs jours.

L'utilisation excessive de produits de nettoyage biologiques peut dégrader la biomasse.

Nettoyants pour le sol, désinfectants et eau de javel :

Ils peuvent être utilisés sans aucun risque à condition de respecter les consignes des fabricants et d'en utiliser la concentration minimale nécessaire. Ne jamais vider de désinfectant hygiénique ni d'eau de javel dans un évier ou une toilette. Si les odeurs sont fortes, cela peut traduire la présence de matériaux en décomposition ou un problème de plomberie, auquel cas des solutions adaptées devront être trouvées dans les meilleurs délais.

Désinfectants pour couches et liquides de stérilisation

Lorsque vous mettez au rebut le liquide utilisé, merci de vérifier qu'il est bien dilué dans l'eau. Le meilleur moyen pour le faire est généralement de le vider dans les toilettes.

Broyeurs d'ordures ménagères

L'usage des broyeurs n'a pas d'impact négatif sur la biomasse, mais en fonction de leur utilisation, ils peuvent représenter une charge supplémentaire considérable pour les stations d'épuration. Le processus de traitement peut alors être déséquilibré et devenir problématique. Préférez le compostage des peaux de fruits et légumes, c'est bien moins cher et plus écologique !

Fabrication de vin et bière maison

Ces activités présentent un problème similaire aux broyeurs d'ordures. La micro-station Bioficient⁺ doit travailler aussi dur pour traiter une pinte de bière que pour tous les déchets habituels produits par une seule personne en 24 heures. Merci de consulter les informations susmentionnées sur les liquides de stérilisation.

NE PAS JETER LES PRODUITS SUIVANTS DANS LES CANALISATIONS:

- Huile de moteur, graisse, antigel, liquide de frein...
- Huile de cuisson et graisse
- Herbicides, insecticides, fongicides et autres produits chimiques de jardinage
- Peinture, diluants, térébenthine, créosote etc.
- Produits déboucheurs de conduits.
- Nettoyants pour sol en pierre/briques acides
- Médicaments. Rapporter les médicaments non utilisés à votre pharmacien.
- Liquides de développement photo.
- Couches, serviettes hygiéniques, chiffons, jouets mous, balles de tennis...

Même si ces éléments n'abîment pas directement la biomasse, ils peuvent être problématiques, et bloquer tout simplement les conduits.

Les produits non nocifs (utilisés sans excès) peuvent quant à eux être évacués via l'installation d'assainissement non collectif comme :

- Ø Détergents pour vaisselle,
- Ø Produits pour le lave-vaisselle et le lave-linge (éviter les lessives en poudre)
- Ø Produits détartrants,
- Ø Produits biodégradables. :

5.2.3 Contrôles par l'utilisateur de la micro-station Bioficient⁺

L'utilisateur doit vérifier que la micro-station est en fonction et n'émet pas d'alarme. Pour ceci, il suffit de regarder le panneau de commande. Si celui-ci n'est pas allumé ou émet un signal d'alarme, merci de contacter KINGSPAN ou votre prestataire d'entretien.

L'utilisateur peut vérifier que le surpresseur est en marche et génère l'aération en bulles fines nécessaire dans la biozone. Pour ceci, merci de respecter les consignes de sécurité du chapitre 5.4.1.

5.3 Dispositifs de contrôle et de surveillance:

En cas de dysfonctionnement, l'utilisateur est alerté par perception passive à l'aide d'une alarme visuelle.

Le panneau contient deux alarmes visuelles : H1 et H2

Alarme H 2 indique un problème du surpresseur, alarme H1 indique une perte ou coupure d'électricité. En cas d'activation d'une alarme, merci de contacter votre service d'entretien ou KINGSPAN.

L'alarme H1 fonctionne avec une pile. Cette pile doit être remplacée tous les 5 ans environ.

5.4 Entretien

5.4.1 Sécurité

Les unités Bioficient⁺ de Kingspan sont conçues pour nécessiter un entretien minimum une fois par an, garant d'un bon fonctionnement. Cet entretien doit être exécuté par une personne qualifiée par KINGSPAN. Merci de contacter Kingspan pour connaître votre prestataire local.

Il est interdit à toute autre personne d'entrer en contact avec l'eau usée ou de pénétrer dans la cuve (risque de noyade et d'asphyxie !).

- Ne jamais pénétrer dans une cuve ! Toutes les interventions peuvent être exécutées sans que cela soit nécessaire.
- Avant toute intervention autre que le contrôle du fonctionnement, débrancher l'électricité. Rebrancher l'électricité de la filière après l'intervention.
- Le port des équipements de protection individuelle (gants, combinaison) est obligatoire lors de toute intervention.
- Toujours ôter les vêtements et gants de protection souillés après avoir exécuté les travaux.
- Ne jamais laisser la cuve seule lorsqu'un ou plusieurs couvercles sont ouverts.
- Ne jamais utiliser de flammes nues à proximité des cuves.
- Chaque personne exécutant des travaux d'entretien ou de réparation doit disposer des vaccinations appropriées et à jour.
- Les couvercles doivent être refermés après toute intervention
- Il est interdit de marcher sur les couvercles.
- Après l'entretien, se laver les mains et le visage.

5.4.2 Entretien annuel

- Assurez-vous que la cuve se trouve dans un endroit qui n'est pas inondable et protégé de tout dommages possibles
- Vérifiez que le surpresseur est en marche et génère l'aération en bulles fines nécessaire dans la biozone
- Contrôlez l'apparence du biofilm à l'intérieur des supports.
- Vérifiez visuellement l'état général de l'installation Bioficient⁺
- Vérifier que les tubes d'entrée et sortie sont vides. Retirer tous les débris si nécessaire, nettoyer les canalisations à l'eau.
- Enlevez d'éventuelles boues flottantes dans le clarificateur
- Débranchez le surpresseur
- Enlevez le couvercle du boîtier du surpresseur et stockez-le dans un endroit protégé
- Enlevez le filtre, nettoyez-le ou remplacez-le si besoin est
- Contrôlez le diaphragme et inspectez le câblage intérieur (traces de feu ?)

- Remettez le couvercle du surpresseur
- Inspectez le câblage du panneau de commande
- Inspectez les tuyaux flexibles d'air entre le surpresseur et le diffuseur
- Enlevez les tuyaux de recirculation des boues, inspectez-les et nettoyez-les si besoin est
- Réinstallez les éléments, rebranchez le surpresseur et contrôlez la recirculation des boues
- Vérifiez le fonctionnement de l'alarme H2
- Vérifiez le fonctionnement de l'alarme H1 en débranchant le panneau de commande. Si l'alarme ne fonctionne pas, remplacez la pile. Rebranchez le panneau après le contrôle.
- Vérifiez que le media en suspension n'a pas été transféré vers des chambres autres que la biozone
- Vérifiez l'état de la cuve, assurez-vous qu'elle n'a pas été endommagée
- Retirez les boues flottantes du décanteur
- Vérifiez que les couvercles sont verrouillables.
- Veillez à ce qu'il y ait un bon transfert des effluents
- Si besoin, nettoyez chaque partie du dispositif (décanteur, réacteur) avec un jet d'eau
- Remettez les couvercles et assurez-vous qu'ils soient verrouillés.
- Remettez le site en ordre.
- Mesurer la couche des boues dans le décanteur primaire. Si la couche dépasse 30% du volume d'eau (Bioficient⁺ 6 : 55 cm, Bioficient⁺ 10 : 65 cm), les autorités en France prescrivent une vidange par un prestataire agréé.

5.4.3 Contrôle semestriel

- Mesurer la couche des boues dans le décanteur primaire. Si la couche dépasse 30% du volume d'eau (Bioficient⁺ 6 : 55 cm, Bioficient⁺ 10 : 65 cm), les autorités en France prescrivent une vidange par un prestataire agréé.

5.4.4 Prélèvement d'un échantillon

Si besoin, il est possible de prélever un échantillon dans le clarificateur, de l'exutoire ou depuis une boîte de prélèvement (en option).

Les prélèvements peuvent être effectués sans arrêter la micro-station. Merci de respecter toutes les consignes de sécurité du chapitre précédent. Refermer le couvercle après l'intervention. S'agissant d'un échantillon ponctuel, il aura seulement une valeur indicative. Une analyse normalisée s'effectue sur une moyenne de 24h d'échantillonnage.

Le prélèvement est possible directement dans le clarificateur. En option, KINGSPAN vous propose une boîte de prélèvement pour l'échantillonnage, voir la page 7.

5.4.5 Dysfonctionnements possibles

La liste suivante nomme des dysfonctionnements possibles avec les causes générant ces dysfonctionnements. Lors de chaque intervention sur le dispositif, les consignes de sécurité du chapitre 5.4.1 s'appliquent.

| Dysfonctionnement | Cause possible | Procédure à suivre (prestataire qualifié) |
|--|--|--|
| Enclenchement de l'alarme H 2 | Le surpresseur est en panne | Réparer/remplacer le surpresseur |
| Enclenchement de l'alarme H 1 | Coupure de courant | La micro-station va démarrer quand le courant est rétabli. |
| | Fusible sauté | Trouver la raison, rétablir le courant. |
| Le surpresseur ne fonctionne pas | Le surpresseur est en panne | Voir ci-dessus |
| | Coupure de courant | Voir ci-dessus |
| | Fusible sauté | Voir ci-dessus |
| Pas de biofilm dans les supports de fixation | Le surpresseur ne fonctionne pas | Voir ci-dessus |
| | Des substance toxiques ont été/sont déversés dans la canalisation | Informé le client des prescriptions du chapitre 5.1 |
| Les supports de fixation ne bougent pas | Le surpresseur n'est pas allumé | Voir ci-dessus |
| Pas de bulles d'aération | Le surpresseur n'est pas allumé | Voir ci-dessus |
| Obstruction des canalisations | Obstruction de l'air lift | Enlever les air lifts, les nettoyer et réinstaller |
| | Obstruction canalisations | Les nettoyer |
| Odeurs | Le surpresseur ne fonctionne pas | Voir ci-dessus |
| | Trop de boues dans le décanteur primaire | Programmer une vidange |
| Mauvaise qualité de l'eau traitée | Dysfonctionnement d'un élément de la micro-station | Trouver l'erreur, l'éliminer |
| | Surcharge | Informé le client du nombre d'habitants maximum |
| | Des produits qui nuisent au processus sont déversés dans la canalisation | Informé le client des prescriptions du chapitre 5.1 |
| Présence de flottants sur la surface du réacteur | Le taux des boues dans le décanteur primaire est trop élevé | Mesurer le taux des boues, informer l'utilisateur qu'il doit programmer la vidange |

5.5 Vidange

Les opérations de vidange de boues doivent être réalisées par une entreprise détentrice d'un agrément selon l'Arrêté du 7 septembre 2009 modifié définissant les modalités d'agrément des personnes réalisant les vidanges et prenant en charge le transport et l'élimination des matières extraites des installations d'assainissement non collectif, qui décidera du devenir des boues vidangées. L'entreprise décidera du devenir des boues vidangées et donnera un bordereau de suivi au particulier. Ce bordereau doit être gardé avec le journal d'entretien. Pour garantir la stabilité du système, la distance minimale de l'hydro-cureur au système est de 3 m.

Ouvrir le couvercle. Introduire le tuyau de vidange dans le décanteur primaire, puis dans le clarificateur. Assurez-vous que toutes les boues, y compris les boues flottantes sont extraites. Prendre soin à ne pas endommager les tubes. Seuls le décanteur primaire et le clarificateur sont à vidanger. Ne jamais vidanger la biozone qui contient les supports en suspension.

Après la vidange, remplir le décanteur primaire soit à l'aide d'un tuyau d'arrosage, soit en ouvrant plusieurs robinets dans l'habitation. En même temps, remplir le clarificateur à l'aide d'un tuyau d'arrosage. Porter des vêtements de protection, voir le chapitre précédent.

Fréquences de vidange:

Tableau : fréquences théoriques de vidange en fonction du taux d'occupation*

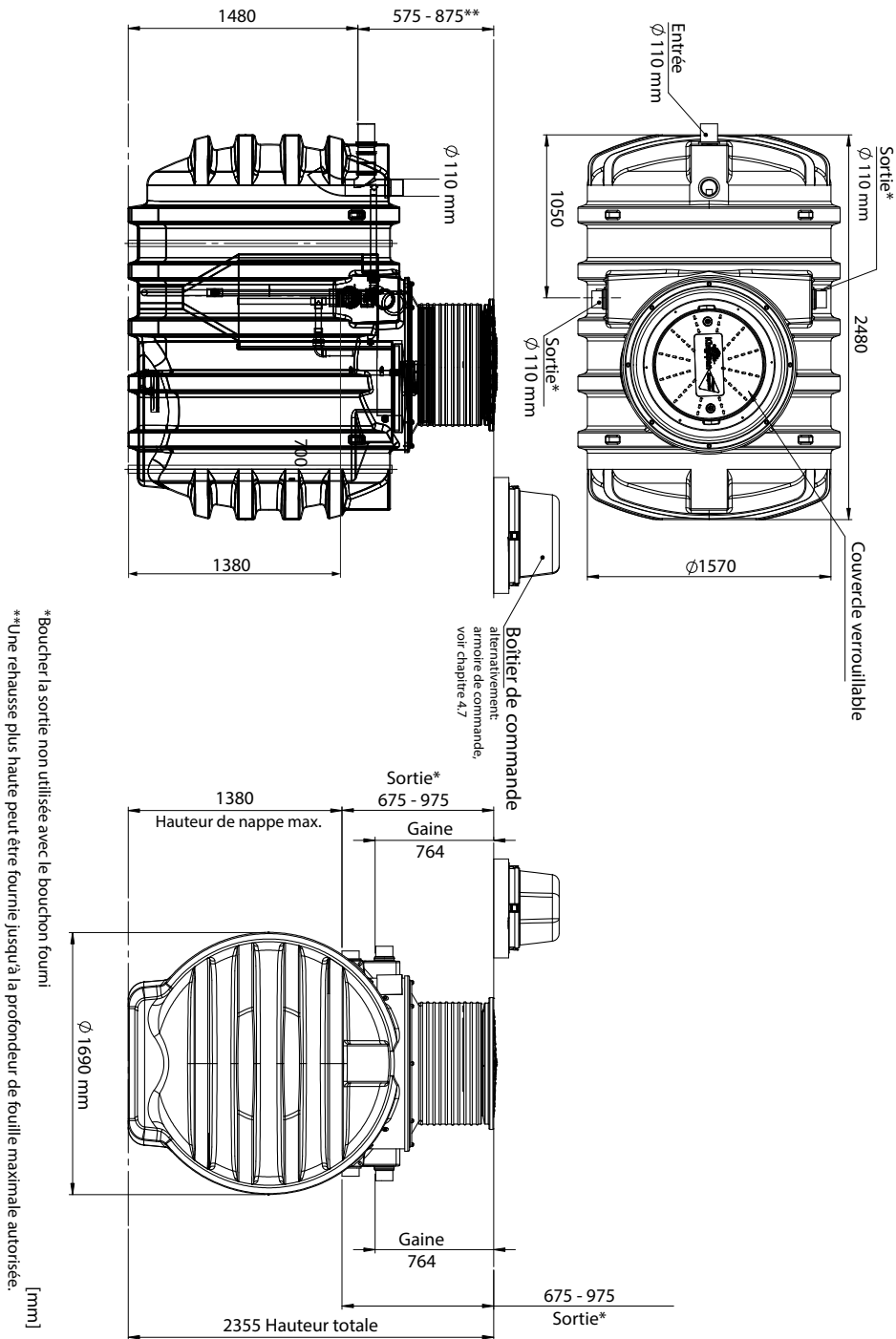
| Bioficient ⁺ 6 | | Bioficient ⁺ 10 | |
|---------------------------|----------------------|----------------------------|----------------------|
| Taux d'occupation | Fréquence de vidange | Taux d'occupation | Fréquence de vidange |
| 6 habitants | 6 mois | 10 habitants | 6 mois |
| 5 habitants | 7 mois | 9 habitants | 7 mois |
| 4 habitants | 7 mois | 8 habitants | 7 mois |
| 3 habitants | 10 mois | 6 habitants | 10 mois |
| | | 5 habitants | 13 mois |

*La fréquence de vidange est déterminée sur la base de mesures des boues lors des essais sur plateforme. Cependant notre retour d'expérience sur le terrain montre que cette fréquence est beaucoup moins importante. En effet, les taux d'occupation réels dans l'habitation sont souvent moins importants que les taux d'occupation théoriques mentionnés ci-dessus, et les fréquences de vidanges sont de fait moins importantes.

Lors du test pratique des essais de performance de la micro-station testée sur plateforme pour une charge de 5 EH, effectué sur la plateforme d'essai de l'organisme notifié PIA GmbH, il n'a pas été nécessaire de vidanger la station durant les 10 mois d'essai.

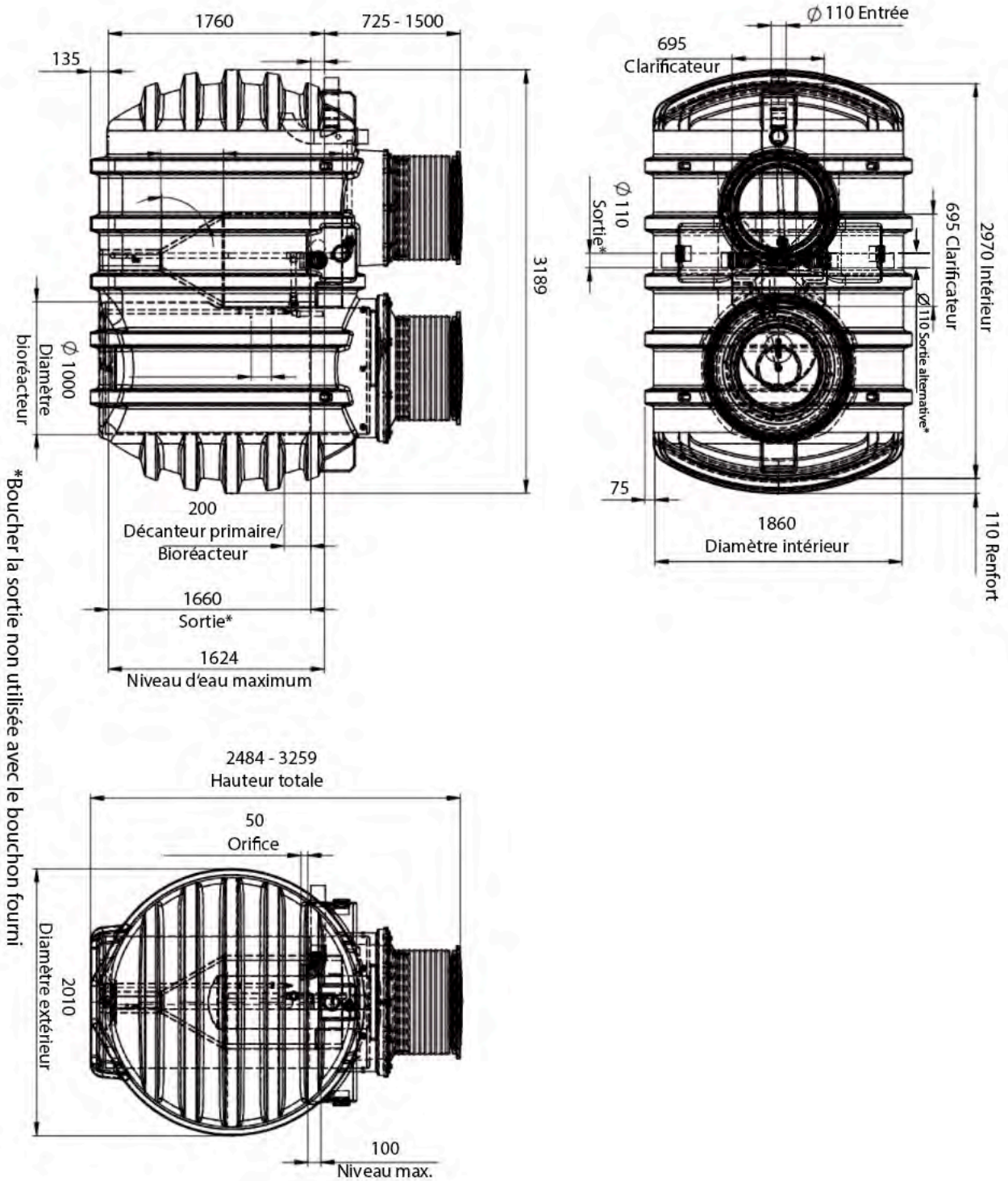
6 Dimensions et caractéristiques de la micro-station Bioficient⁺

6.1 Bioficient⁺ 6



*Boucher la sortie non utilisée avec le bouchon fourni
 **Une rehausse plus haute peut être fournie jusqu'à la profondeur de fouille maximale autorisée. [mm]

6.2 Bioficient⁺ 10



7 Annexe

7.1 Liste des pièces d'usure

| Pièce d'usure | Fréquence de remplacement (à titre indicatif) |
|---------------------|---|
| Panneau de commande | 8 ans |
| Electrovanne | 8 ans |
| Surpresseur | 8 ans |
| Diffuseur d'air | 8 ans |

7.2 Destination des pièces usagées afin de réduire autant que possible les nuisances à l'environnement

| Pièce d'usure | Durée de vie approximative) | Mode de recyclage |
|--------------------------|-----------------------------|---|
| Cuve | 20 ans | Centre de recyclage pour PE |
| Canalisation et raccords | 15 ans | Centre de recyclage pour PP et PVC |
| Surpresseur | 8 ans | Point de collecte pour éléments électromécaniques |
| Panneau de commande | 8 ans | Point de collecte pour éléments électromécaniques |
| Électrovanne | 8 ans | Point de collecte pour éléments électromécaniques |
| Éléments en plastique | à enlever avant démolition | Centre de recyclage pour PE et ABS |
| Éléments an acier | à enlever avant démolition | Centre de recyclage pour métaux |
| Visserie | à enlever avant démolition | Centre de recyclage pour métaux |

Les accessoires et matériaux utilisés ne sont pas sujets à la corrosion (plastique, acier inox)

7.3 Analyse des coûts de l'installation sur 15 ans

| Modèle | Investissement initial | Maintenance sur 15 ans | Entretien sur 15 ans | | Electricité sur 15 ans | Cout total sur 15 ans |
|----------------------------|------------------------|------------------------|----------------------|-------------------|------------------------|-----------------------|
| | | | Entretien | Vidange des boues | | |
| Bioficient ⁺ 6 | 4 808 € | 1 396 € | 1.800 € | 7 200 € | 1 556 € | 16 760 € |
| Bioficient ⁺ 10 | 5 795 € | 1 590 € | 1.800 € | 8 520 € | 2 334 € | 20 039 € |

Base de calcul : 1 jour de pose et tarifs EDF 2018, Coûts H.T sans contrat d'entretien

Investissement initial : établi sans connexion amont-aval, sur une estimation de travail de 1 jour. Comprend le terrassement, la mise en œuvre dans les conditions normales de pose, la fourniture des composants et matériaux, la mise en service et le transport.

Entretien (dont vidange) : établi sur une fréquence annuelle d'entretien selon le chapitre 5.4.2 et des fréquences de vidange selon le chapitre 5.5 (à pleine charge) ;

Maintenance : établi sur des fréquences de remplacement des matériels selon le chapitre 7.1

7.4 Formulaire d'entretien



Date _____
 Personnes _____
 raccordées _____
 Prestataire _____

BioFicient+ _____ (6 ou 10)
 Adresse _____
 n° de série _____

| | | Remarques |
|---|-----------------------|---|
| Le système est en bon état | <input type="radio"/> | |
| Il y a des bulles fines dans le bioréacteur | <input type="radio"/> | |
| Biofilm en bon état | <input type="radio"/> | |
| Fonctionnement de l'alarme lumineuse | <input type="radio"/> | |
| Les tubes d'entrée et de sortie sont vides | <input type="radio"/> | |
| Nettoyage de la pompe par injection d'air pour la recirculation des boues | <input type="radio"/> | |
| Nettoyage à l'eau des raccords | <input type="radio"/> | |
| Surpresseur : | | |
| Etat du filtre contrôlé | <input type="radio"/> | |
| Filtre remplacé | <input type="radio"/> | |
| Diaphragme remplacé | <input type="radio"/> | |
| Panneau de commande est en bon état | <input type="radio"/> | |
| Boîtier du surpresseur nettoyé | <input type="radio"/> | |
| Tuyaux d'aération nettoyés | <input type="radio"/> | |
| Non-relargage du média filtrant | <input type="radio"/> | |
| Épaisseur des flottants, enlèvement des boues flottantes du clarificateur | <input type="radio"/> | |
| Fonctionnement de la recirculation des boues | | |
| Couvercles verrouillables | <input type="radio"/> | |
| Couvercles verrouillés | <input type="radio"/> | |
| Système rebranché | <input type="radio"/> | |
| Niveau de boues mesuré | <input type="radio"/> | |
| | | Hauteur en %: Prévoir vidange : (oui/non) |

Remarques:

_____ Date

_____ Signature prestataire

_____ Signature client



8 Maintenance

8.1 Maintenances des surpresseurs

Bibus JDK



DANGER

- **Toujours déconnecter l'alimentation électrique**
- **Ne pas toucher un élément sous tension.**

Maintenance

Nettoyage du filtre à air

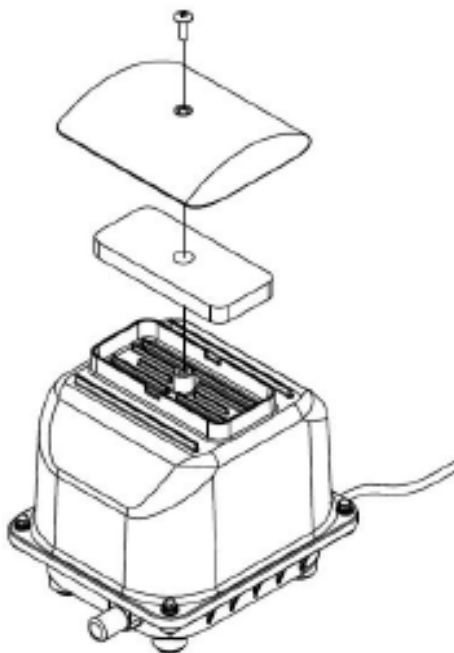
Le filtre à air remplit un rôle important de filtration des impuretés présentes dans l'air et permet un meilleur refroidissement de la pompe en fonctionnement.

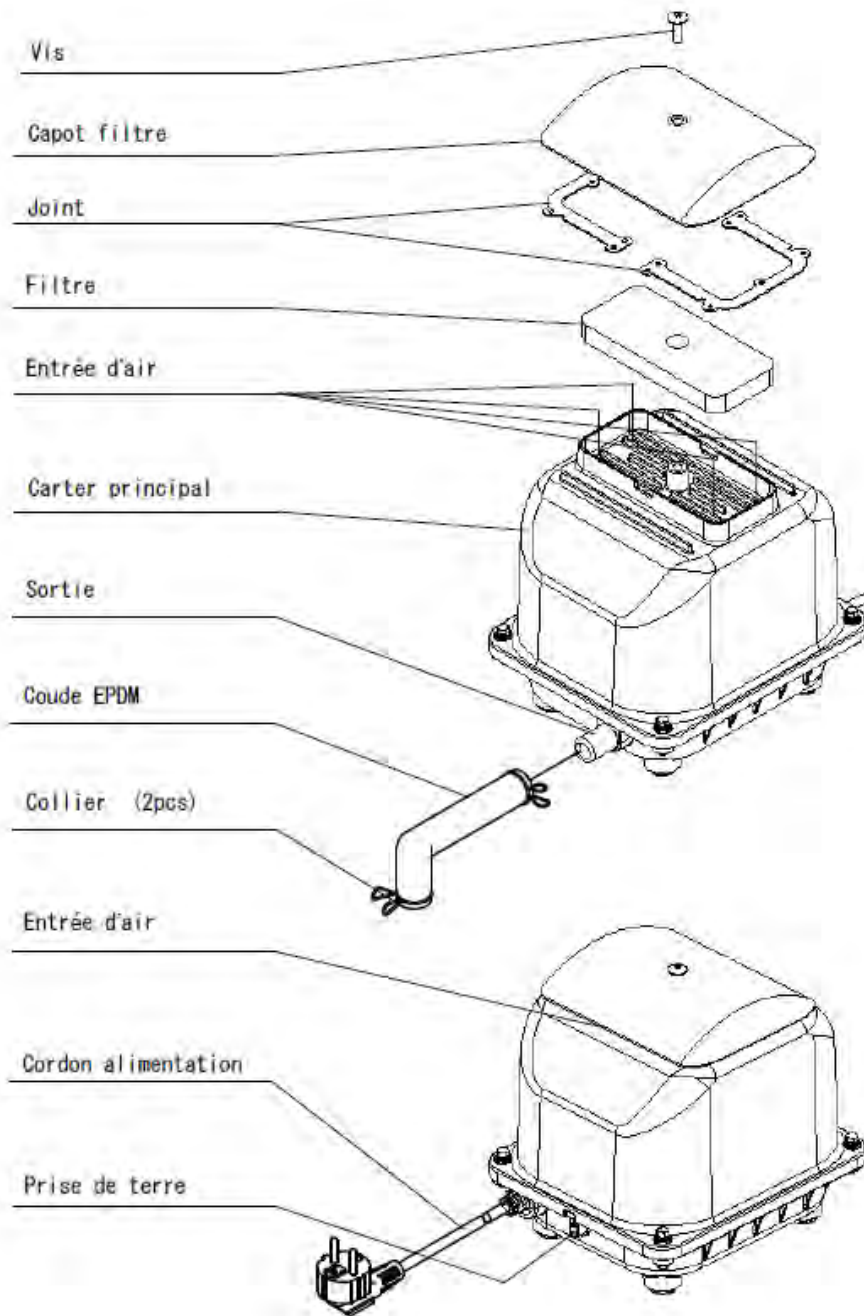
C'est pourquoi nous préconisons un nettoyage régulier (tous les 3 à 6 mois) du filtre.

Vérifications occasionnelles

- Est-ce que l'air est expulsé sans problème ?
- Est-ce que la pompe fait un bruit anormal ou vibre trop ?
- Est-ce que la température de la pompe est anormalement élevée ?
- Est-ce que le cordon d'alimentation est abîmé ou décoloré ?

En cas d'anomalies, consultez le tableau de diagnostics.





Filtre à air : entretien / changement

- Ôter la vis retenant le capot du filtre
- Retirer le capot (vert) en le tirant fermement vers le haut
- Retirer le filtre et le nettoyer en le tapotant

Si le filtre est obstrué, effectuer un lavage avec un détergent neutre suivi d'un rinçage complet dans l'eau. Le laisser sécher à l'air libre.

Si le filtre est fortement obstrué (présence de résidu noir et/ou graisseux) à remplacer le filtre.
Note : Ne pas utiliser de benzène ou de solvant pour nettoyer le filtre, il serait endommagé.

- Après nettoyage, remonter le filtre dans son logement.
La face la plus dure (compacte) du filtre doit être au fond, la face « aérée » sur le dessus.

- Mettre en place le capot
- Remettre la vis du capot



Remplacement des membranes et chambres à clapets

Les membranes et chambres à clapets sont fabriquées avec des pièces en EPDM, c'est pourquoi nous vous préconisons de remplacer en même temps l'ensemble par le kit de maintenance correspondant :

| Modèle de pompe | Kit de maintenance |
|-----------------|--------------------|
| JDK 80 | K-JDK-60,80-D |
| JDK 120 | K-JDK-100,120-D |

Contenu des kits :

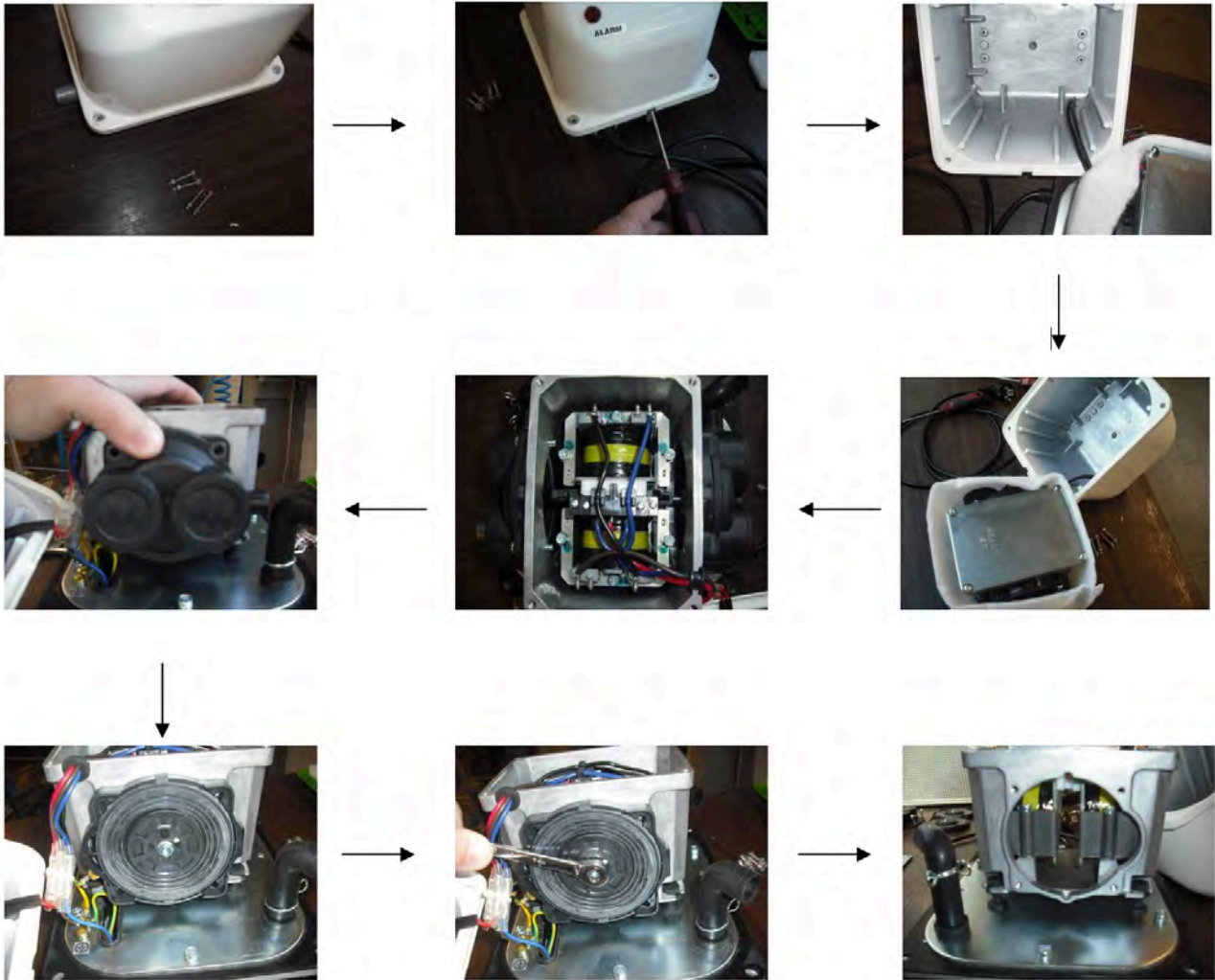
- 2 membranes et support de membranes + écrou
- 2 chambres à clapets
- 1 filtre

Comment procéder ?

- Retirer les quatre vis fermant le capot
- Retirer le carter principal à Attention aux câbles connectés à l'intérieur du carter (LED)
Pour détacher le carter principal de la base, vous pouvez insérer un petit tournevis plat dans la fente prévue à l'arrière de l'appareil à côté du cordon d'alimentation.
- Enlever la feutrine entourant le bloc moteur
- Retirer les 4 vis du carter intérieur protégeant les aimants

Note : Afin de gagner du temps et de simplifier la maintenance et le remplacement des membranes et chambres à clapets, nous vous recommandons de changer un diaphragme à la fois.

- Dévisser les 4 vis sur la chambre à clapets
- Désolidariser le support de la membrane de la chambre à clapets
- Dévisser l'écrou bloquant la membrane sur l'aimant (clefs de 7)
- Enlever la membrane
- Changer la membrane et la chambre à clapets
- Les modèles JDK sont équipés de détrompeur et d'auto centrage évitant l'utilisation de « cale » sur l'aimant.



Remplacement de l'aimant

Comment procéder ?

- Suivez les instructions données dans le chapitre 5
- Une fois la 1ère membrane enlevée, dévisser les 4 vis de la chambre à clapets opposée
- Tirer la membrane (qui est encore accrochée à l'aimant)
- Dévisser ensuite l'écrou pour désolidariser la membrane de l'aimant.
- Changer l'aimant
- Remonter la pompe



Thomas LP

Débrancher la pompe avant d'ouvrir le boîtier qui la protège.

| Dysfonctionnement | Cause possible | Remède |
|---|---|--|
| Puissance de pompage nulle ou insuffisante. | La pompe n'est pas branchée sur le réseau électrique. Défaillance électrique. Le filtre est bouché. | Vérifier le raccordement au réseau et la tension. Tester la continuité électrique de la pompe avec un appareil de mesure. Changer le filtre. Cf. photos 1, 2 et 3. |



Photo 1 : Desserrer la vis sur le cache-filtre.

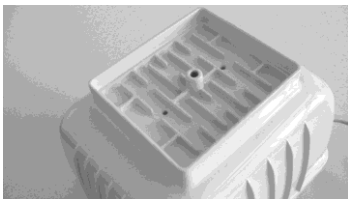


Photo 2 : Retirer le cache-filtre.

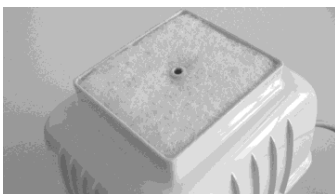
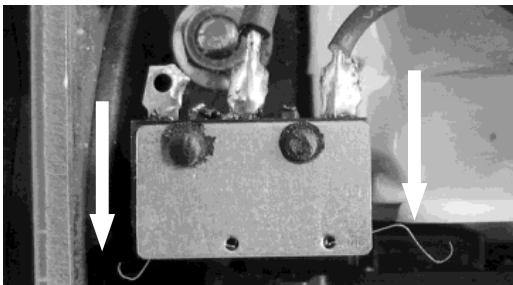


Photo 3 : Enlever le filtre du couvercle du boîtier.
Le vérifier, le nettoyer et le remplacer si nécessaire.

| Dysfonctionnement | Cause possible | Remède |
|---|---|---|
| Puissance de pompage nulle ou insuffisante. | Le disjoncteur de membrane a été activé par une secousse extérieure ou une rupture de membrane. Version de disjoncteur pour le modèle : <ul style="list-style-type: none">• LP-60HN | Débrancher le câble d'alimentation. Retirer le dessus du boîtier. Pour ce faire, desserrer les 4 vis à l'extérieur sur le dessous du boîtier. Remettre le disjoncteur de membrane activé (photo 4) dans sa position initiale en rabattant avec la main l'étrier métallique (photo 5). En cas de rupture de membrane (déclenchement répété du disjoncteur), demander à un personnel spécialisé de remettre la pompe en état ! |



4 : Le disjoncteur de membrane est activé.

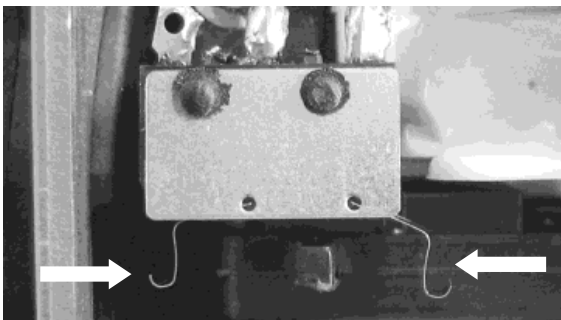


Photo 5 : Le disjoncteur de membrane n'est **pas** activé.

| Dysfonctionnement | Cause possible | Remède |
|---|--|---|
| Puissance de pompage nulle ou insuffisante. | Le disjoncteur de membrane a été activé par une secousse extérieure ou une rupture de membrane. Version de disjoncteur pour le modèle : LP-80HN LP-120H | Débrancher le câble d'alimentation. Retirer le dessus du boîtier. Pour ce faire, desserrer les 4 vis à l'extérieur sur le dessous du boîtier. Remettre le disjoncteur de membrane activé (photo 6) dans sa position initiale au moyen d'un tournevis (photo 7). Tourner le clapet vers la gauche ou vers la droite. Un «clic» à l'intérieur est perceptible dès qu'il se retrouve en position «non- activé». En cas de rupture de membrane (déclenchement répété du disjoncteur), demander à un personnel spécialisé de remettre la pompe en état ! |

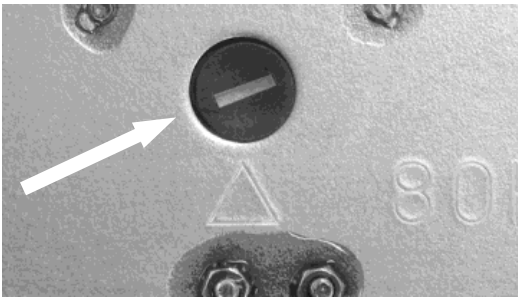


Photo 6 : Le disjoncteur de membrane est activé.

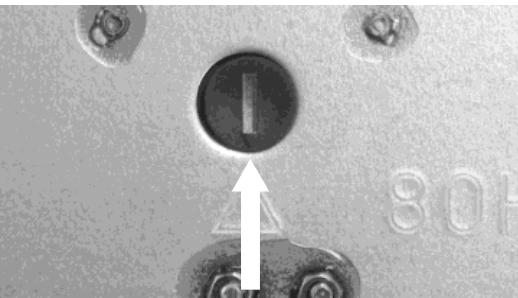
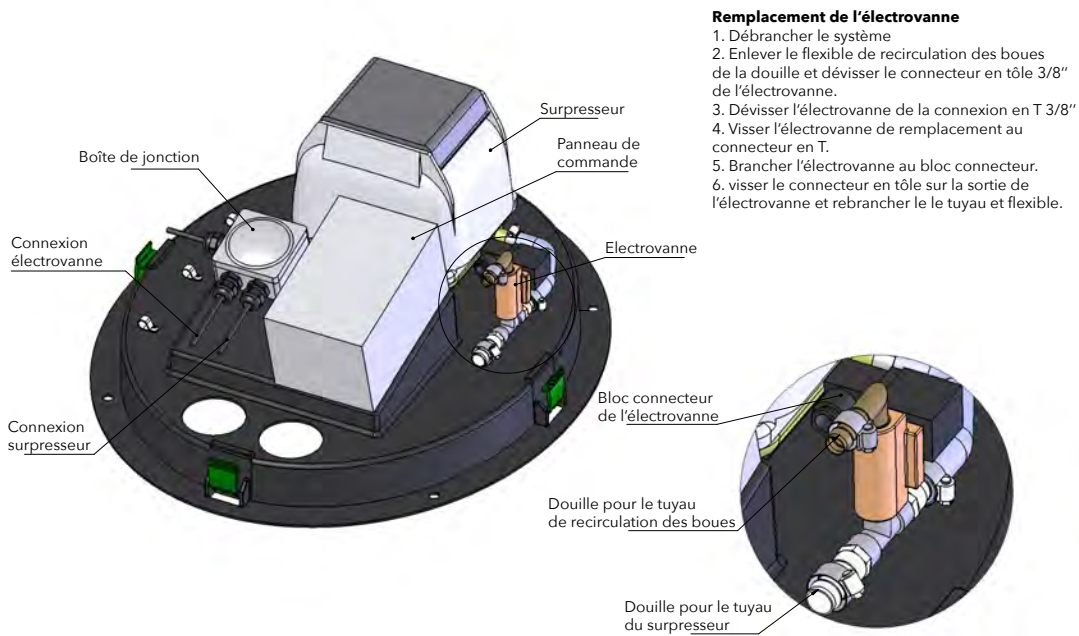
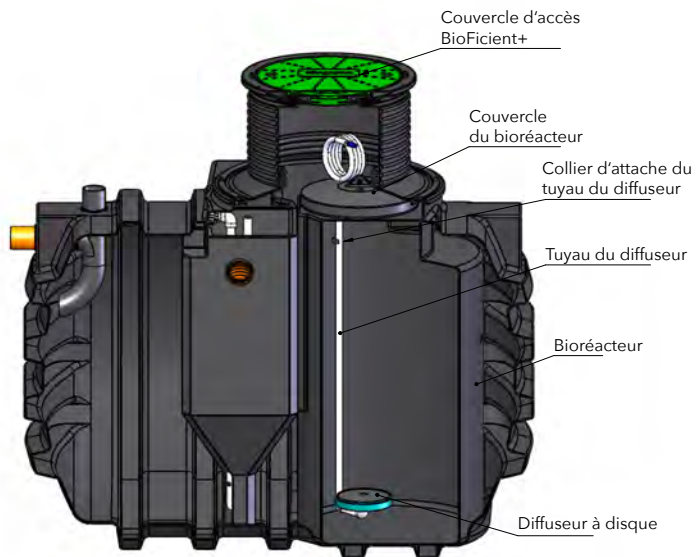


Photo 7 : Le disjoncteur de membrane n'est **pas** activé.

8.2 Remplacement de l'électrovanne



8.3 Remplacement du diffuseur



Procédure de remplacement du diffuseur à disque

1. Déverrouillez le couvercle d'accès
2. Enlevez le couvercle
3. Enlevez le couvercle du bioréacteur
4. Ouvrez le collier et enlevez le tuyau du diffuseur et enlevez le tuyau de la cuve
5. Dévissez le diffuseur du tuyau
6. Révissez de le diffuseur de remplacement
7. Reposez le tuyau avec le diffuseur dans le bioréacteur et attachez-le au collier d'attache.
8. Reposez les couvercles de bioréacteur et du BioFicient+ et verrouillez le couvercle d'accès.

9 Annexe

Caractéristiques techniques et fonctionnement en complément des données techniques publiées à l'avis au Journal Officiel

Les dispositifs de traitement sont des micro-stations, à écoulement gravitaire, fonctionnant selon le principe de la culture fixée immergée à supports libres et aérés (procédé du lit fluidisé).

Ils sont constitués de trois compartiments :

- un décanteur primaire ;
- un réacteur biologique (biozone);
- un clarificateur.

Le compartiment du réacteur biologique est rempli de modules libres servant de supports de fixation. La diffusion de l'air dans le réacteur biologique est assurée de manière continue par un aérateur placé en fond de compartiment.

L'alimentation en air est effectuée à partir d'un surpresseur placé à proximité de la cuve.

Une pompe par injection d'air, placée dans le clarificateur, permet de faire recirculer les boues dans le décanteur primaire.

Les dispositifs de traitement sont ventilés par une entrée d'air constituée par la canalisation d'amenée des eaux usées qui est prolongée jusqu'à l'air libre au-dessus du toit de l'habitation. L'extraction des gaz du dispositif de traitement est assurée par une canalisation rapportée au-dessus du faîte du toit de l'habitation avec un extracteur.

Les dispositifs sont équipés d'une alarme visuelle pour détecter en permanence d'éventuelles défaillances électriques du surpresseur.

SYNTHÈSE DES MATÉRIAUX ET DES CARACTÉRISTIQUES DES DISPOSITIFS

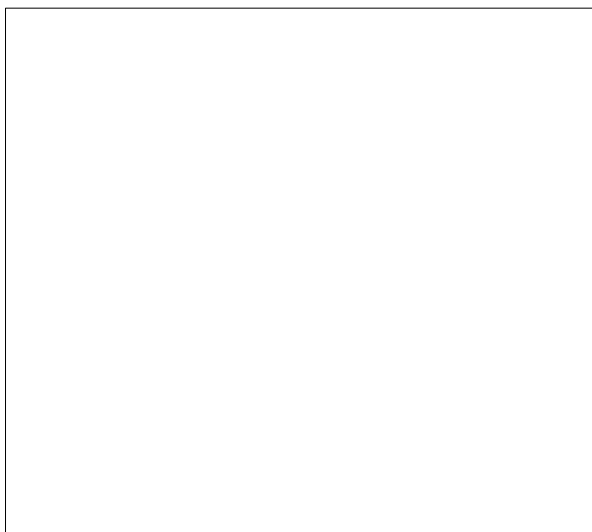
| Elément des dispositifs | Matériel | Matériau constitutif |
|---|---|---|
| Cuve, couvercle(s) et rehausse(s) | Cuve cylindrique à axe horizontal | Polyéthylène (PE) |
| | Cloisons internes | Polyéthylène (PE) |
| | Rehausse(s) | Polyéthylène (PE) |
| | Couvercle(s) de diamètre 700 mm | Polyéthylène (PE) |
| | Cône de décantation en fond de clarificateur | Polyéthylène (PE) |
| Raccordements | Entrée : tube en Té | Polychlorure de vinyle (PVC) |
| | Sortie : coude à 90° | Polychlorure de vinyle (PVC) |
| | Du décanteur primaire au réacteur biologique (biozone) : ouvertures | / |
| Boîtier de commande | De la biozone au clarificateur : tube de surverse | Polychlorure de vinyle (PVC) |
| | Automate de commande de l'aération et de la pompe par injection d'air | / |
| Surpresseur | Alarme | / |
| | Surpresseur | / |
| Pompe par injection d'air | Tuyau flexible d'air DN 19 mm | Copolymère |
| | Electrovanne 2 voies pour recirculation des boues | / |
| | Tuyau flexible d'air DN13 mm | Copolymère |
| Supports de fixation libres | Tube DN 32 mm | Copolymère |
| | Modules cylindriques de diamètre 40 mm et de hauteur 40mm | Polypropylène (PP) |
| Aérateur (système d'aération à fines bulles au fond du réacteur biologique (biozone)) | Disque membranaire microperforé | Caoutchouc éthylène-propylène-diène monomère (EPDM) |
| | Tuyau flexible d'air DN 25 mm | Copolymère |

| SYNTHESE DES MATERIELS ET DES DIMENSIONS DES DISPOSITIFS | | | |
|--|--|--|--|
| Modèle | | Bioficient ⁺ 6 | Gamme Bioficient ⁺ , modèle 10 |
| Capacité (Equivalents-Habitants) | | 6 EH | 10 EH |
| Cuve | Nombre | 1 | 1 |
| | Longueur (cm) | 248 | 319 |
| | Largeur (cm) | 169 | 201 |
| | Hauteur hors tout (cm) | 205 | 248 |
| | Volume utile total (m ³) | 3,58 | 6,32 |
| | Hauteur entrée (cm) | 148 | 176 |
| | Hauteur sortie (cm) | 138 | 166 |
| Décanteur primaire | Volume utile (m ³) | 2,50 | 4,70 |
| Réacteur biologique (biozone) | Volume utile (m ³) | 0,83 | 1,20 |
| Clarificateur | Volume utile (m ³) | 0,25 | 0,42 |
| Raccordements entrée/sortie | Tuyaux DN (mm) | 110 | 110 |
| Surpresseur | Modèle | Bibus (Secoh) JDK 80 ou bien Thomas LP-80 | Bibus (Secoh) JDK 120 ou bien Thomas LP-120 |
| | Puissance déclarée (W) | 50 à 200 mbar (Bibus) ou bien 80 à 160 mbar (Thomas) | 93 à 200 mbar (Bibus) ou bien 120 à 200 mbar (Thomas) |
| | Débit d'air déclaré (l/min) | 72 à 200 mbar (Bibus) ou bien 90 à 160 mbar (Thomas) | 119 à 200 mbar (Bibus) ou bien 120 à 200 mbar (Thomas) |
| | Fréquence et durée de fonctionnement | continue (soit 24 h/jour) | continue (soit 24 h/jour) |
| Pompe par injection d'air | Fréquence et durée de fonctionnement | 60 secondes toutes les 60 minutes (soit 24 min/jour) | 90 secondes toutes les 60 minutes (soit 35 min/jour) |
| Supports de fixation libres | Modèle | Kingspan Environmental | Kingspan Environmental |
| | Surface spécifique (m ² /m ³) | 227 | 227 |
| | Surface utile (m ²) | 60 | 100 |
| | Volume (m ³) | 0,26 | 0,44 |
| Aérateur | Modèle | JetFlex HD 270 | JetFlex HD 340 |
| | Nombre | 1 | 1 |
| | Diamètre (mm) | 270 | 340 |

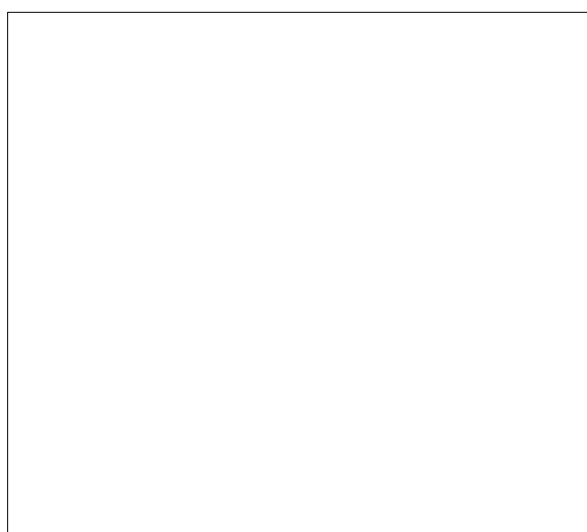
Index

- alimentation des eaux usées, 8
- boîte de prélèvement, 7
- branchements électriques, 15
- branchements pneumatiques, 15
- canalisations, 14
- classes de protection**, 5
- conseils d'utilisation, 17
- consommation d'énergie**, 4
- coûts, 25
- couvercles, 9, 17
- dénomination commerciale**, 4
- destination des pièces usagées, 25
- dimensions, 23
- durée de vie, 25
- dysfonctionnements, 21
- emplacement, 8
- entretien, 17, 19, 26
- entretien par l'utilisateur, 19
- excavation, 9
- fonctionnement, 6
- fondations, 10
- formulaire d'entretien, 26
- formulaire de vidange, 27
- fouille, 10
- installation, 8
- lit de pose, 10
- maintenance, 17
- manutention, 9
- mise en service, 16
- nappe phréatique, 8
- niveau sonore**, 5
- panneau de commande, 13, 15
- penne du terrain, 8
- pièces d'usure, 25
- poids, 9
- pose de la cuve, 12
- prélèvement d'un échantillon, 20
- présentation schématique, 6
- procédé de traitement, 6
- production des boues**, 4
- produits à éviter, 17
- recyclage, 25
- réglementation**, 4
- rejet de l'eau traitée, 8
- remblayage en surface, 15
- remblayage latéral, 12
- santé et sécurité, 3, 17, 19
- service après-vente**, 4
- site sec, 11
- traçabilité**, 5
- transport, 9
- utilisateurs desservis**, 4
- ventilation, 8, 16
- vidange, 21, 27

Installateur



Entreprise d'entretien



Merci de visiter notre page web pour des vidéos et plus d'information

www.kingspan.com/fr

